

Agence de Régulation et de Contrôle des Assurances



Le Secrétaire Général de l'Agence de Régulation et de Contrôle des Assurances (ARCA)

à

Messieurs les Administrateurs Directeurs Généraux des compagnies d'assurance ;

Messieurs les Directeurs Généraux des compagnies d'assurance
(pour exécution)

CIRCULAIRE N°540/93/001/2015 DU 08/4/2015 PORTANT MODALITES DE TRANSMISSION D'INFORMATIONS DE NATURE FINANCIERE ET STATISTIQUE PAR LES ENTREPRISES D'ASSURANCES AGREEES AU BURUNDI.

Date d'application : immédiate

Résumé : La présente circulaire a pour objet la détermination des données chiffrées que les entreprises d'assurances doivent soumettre à l'ARCA ainsi que leurs délais de transmission.

Texte de référence : - Loi n°1/02 du 07 janvier 2014 portant Code des assurances du Burundi ;
- Plan comptable des assurances

Annexes : Annexe circulaire comprenant les canevas des états comptables et statistiques

Diffusion : Les entreprises d'assurances

Messieurs,

Les états périodiques des entreprises d'assurances sont régis par l'article 307, alinéa 4 de la loi n°1/02 du 07 janvier 2014 portant Code des assurances au Burundi ainsi que par le Plan Comptable des assurances entré en vigueur depuis le 01 janvier 2015.

La présente circulaire a pour objet de déterminer les différents rapports quantitatifs destinés à l'ARCA. Elle est structurée de telle façon qu'elle présente les différents rapports par ordre de fréquence (annuel, semestriel et trimestriel) pour les entreprises d'assurances.

Les données requises par l'ARCA, leur périodicité et leurs dates d'envoi sont retracées dans le tableau ci-après :

	Rapports	Périodicité	Date d'envoi
1.	Comptes annuels	Annuelle	3 semaines avant la date de l'assemblée générale des actionnaires et au plus tard le 31 mars
2.	Etats statistiques	Annuelle	
3.	Etats de synthèse	Semestrielle	Dernier jour du mois suivant le semestre écoulé (31 juillet et 31 janvier)
4.	Etats statistiques	Semestrielle	
5.	Liste relative aux comptes à vue et à terme	Trimestrielle	Dernier jour du mois suivant le trimestre écoulé (30 avril, 31 juillet, 31 octobre et 31 janvier)

Les dates d'envoi déterminées ci-dessus ne peuvent influencer en rien l'organisation des travaux de contrôle des cadres techniques de l'ARCA.

Les données quantitatives sont complétées suivant les canevas décrits dans l'annexe circulaire et sont transmises à l'ARCA en version imprimée et par format électronique.

Je vous serais obligé de bien vouloir communiquer la présente circulaire aux services concernés.

Fait à Bujumbura, le 08./04./2015

Le Secrétaire Général de l'ARCA



1. RAPPORTS ANNUELS

1.1. Les comptes annuels

Les états relatifs aux « comptes annuels » respectent les schémas contenus dans la présente annexe circulaire.

Ces comptes comprennent :

- a) Le bilan établi selon la section 33-1-4 du PCA pour les assurances vie et non-vie ;
- b) Le compte 1250 d'exploitation général établi selon la section 33-1-1 pour les assurances non-vie et la section 33-1-2 pour les assurances vie ;
- c) Le compte général des pertes et profits établi selon la section 33-1-3 du PCA pour les assurances vie et non-vie ;
- d) Le compte 1258 des résultats en instance d'affectation établi selon la section 33-1-5 du PCA pour les assurances vie et non-vie.

1.2. Les états statistiques

Les états statistiques à compléter sont les suivants :

- a) Etat C1 : Compte d'exploitation générale par catégories (assurances vie et non-vie) ;
- b) Etat C4 : Engagements réglementés et actifs représentatifs de ces engagements (assurances vie et non-vie) ;
- c) Etat C5 : Liste détaillée et état récapitulatif des placements (assurances vie et non-vie) ;
- d) Etat C11 : Marge de solvabilité (assurances vie et non-vie).

N.B. : Les risques déterminés à l'état C1 sont ventilés en catégories comme suit :

En IARD :

- 1) Accident corporel et maladie (dont accident du travail)
- 2) Véhicules terrestres à moteur : responsabilité civile ;
- 3) Véhicules terrestres à moteur : autres risques ;
- 4) Incendie et autres dommages aux biens ;
- 5) Responsabilité civile générale ;
- 6) Transports aériens ;
- 7) Transports maritimes ;
- 8) Autres transports ;
- 9) Autres risques directs dommages.

En Vie et capitalisation :

- 1) Assurance vie individuelle en cas de vie ;
- 2) Assurance vie individuelle en cas de décès ;
- 3) Assurance vie individuelle mixte ;
- 4) Assurance individuelle complémentaire ;
- 5) Assurance individuelle épargne ;

- 6) Assurance individuelle capitalisation ;
- 7) Assurance vie collective en cas de vie ;
- 8) Assurance vie collective en cas de décès ;
- 9) Assurance vie collective mixte ;
- 10) Assurance collective complémentaire ;
- 11) Assurance collective épargne ;
- 12) Assurance collective capitalisation.

2. RAPPORTS SEMESTRIELS

2.1. Les états de synthèse

Les états de synthèse comprennent :

- a) Le bilan établi selon la section 33-1-4 du PCA pour les assurances vie et non-vie ;
- b) Le compte 1250 d'exploitation générale établi selon la section 33-1-1 pour les assurances non-vie et la section 33-1-2 pour les assurances vie.

2.2. Les états statistiques

Les états statistiques à compléter sont les suivants :

- a) Etat C1 : Compte d'exploitation générale par catégories (assurances vie et non-vie) ;
- b) Etat C4 : Engagements réglementés et actifs représentatifs de ces engagements (assurances vie et non-vie) ;
- c) Etat C5 : Liste détaillée et état récapitulatif des placements (assurances vie et non-vie) ;
- d) Etat C11 : Marge de solvabilité (assurances vie et non-vie).

3. RAPPORTS TRIMESTRIELS

Liste relative aux comptes bancaires à vue et à terme

Les canevas de ces rapports annuels, semestriels et trimestriels sont dans les tableaux donnés ci-dessous.



❖ CANEVAS DES COMPTES ANNUELS ET ETATS DE SYNTHESE

Tableau n°1 : Bilan de fin de période

SOCIETE:
 PERIODE:

EXERCICE:

BILAN DE FIN DE PERIODE

ACTIF	EXERCICE N			EXERCICE N-1
	Montant Brut	Amortissement et provisions	Montant Net	Montant Net
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (I) (201 à 209)				
Frais d'établissement et de développement (203)				
Autres immobilisations incorporelles (208)				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)				
Terrains (21)				
Immeubles (2210)				
Aménagements (2220,2230)				
Autres immobilisations (2240,2250,2051,2252)				
Immobilisations corporelles en cours (23)				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (III)				
Dépôts et cautionnements (24)				
Prêts et effets assimilés en représentation des provisions techniques (25)				
Titres de participation (26)				
TOTAL I (I+II+III) (A)				
PART DES CESSIONNAIRES ET RETROCESSIONNAIRES DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES (IV)				
Primes (391,392,394)				
Sinistres (391,392,394)				
VALEURS REALISABLES A COURT TERME OU DIPONIBLES (V)				
Comptes courants des cessionnaires et rétrocessionnaires débiteurs (4011)				
Comptes courants des cédantes et rétrocedant débiteurs (4041)				
Comptes courants des coassureurs débiteurs (4081)				
Créances sur les assurés et les agents (41)				
Personnel (42)				
Etat (43)				
Actionnaires (44)				
Débiteurs divers (46)				
Comptes de régularisation(47)				
Comptes d'attentes à régulariser (48)				
Prêts non admis en représentation des provisions techniques (51)				
Effets à recevoir (54)				
Chèques et coupons à encaisser (55)				
Titres de placements divers (52 et moins 59)				
Banques et chèques postaux(56)				
Caisses (57)				
COMPTE DE LIASON SIEGE/SCCURSALES (15)		XXXX		
TOTAL GENERAL				
Hors bilan: engagements reçus				
01. valeurs remises en nantissement des cessionnaires et rétrocessionnaires				
02. valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou avec substitution				
03. autres valeurs détenues par l'entreprise				

SOCIETE:
 PERIODE:

EXERCICE:

PASSIF	EXERCICE N	EXERCICE N-1
CAPITAL (I)		
Capital social (101)		
Capital non appelé (1011)		
Capital non appelé (1012)		
Primes d'émission (1021)		
RESERVES (II)		
Réserves réglementaires (111)		
Réserves facultatives (112)		
Ecart d'équivalence (117)		
RESULTAT,REPORT A NOUVEAU ET AUTRES ELEMENTS DE CAPITAUX PROPRES (III)		
Report à nouveau (120)		
Résultat net de l'exercice (1257)		
Autres éléments de capitaux propres (13)		
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET RESERVES (I+II+III)		
PASSIF NON COURANT:		
Subventions d'équipement non amorties (141)		
Impôt différé passif (144)		
PROVISION POUR PERTES ET CHARGES:		
Autres provisions pour pertes et charges (19)		
DETTES A LONG ET MOYEN TERME:		
Emprunts et autres dettes à plus d'un an (16 et 17)		
Dettes pour espèces remises par les cessionnaires et rétrocessionnaires (18)		
TOTAL PASSIF NON COURANT,PPC et DLMT		
PROVISIONS TECHNIQUES:		
Primes (310,320,340,350)		
Sinistres (315,3250 à 3258,345,355,3815)		
Moins: prévisions de recours à encaisser (3259)		
TOTAL PROVISIONS TECHNIQUES		
DETTES A COURT TERME:		
Compte courants des cessionnaires et rétrocessionnaires créditeurs (4012)		
Comptes courants des cédants et rétrocedants créditeurs (4042)		
Comptes courants des coassureurs créditeurs (4082)		
Comptes des assurés et agents créditeurs (41)		
Personnel (42)		
Etat (43)		
Actionnaires / Filiales (44)		
Créditeurs divers (4600,4601,4603,4604)		
Comptes de régularisation (47)		
Compte d'attente et à régulariser (48)		
Effets à payer (53)		
Emprunts à moins d'un an (soldes débiteurs des (56)		
TOTAL DES DETTES A COURT TERME		
COMPTES DE LAISON SIEGE/SUCCURSALES (15)		
RESULTAT EN ATTENTE D'AFFECTATION(en + ou en -)		
TOTAL GENERAL		
Hors bilan: engagement donnés		
04. Engagements de restitution des valeurs reçue en nantissement des cessionnaires et rétrocessionnaires		
05. engagements de restitution des valeurs détenues appartenant à des institutions de prévoyance		
06. Engagements de restitution des valeurs remises par de organismes réassurés avec caution solidaire ou avec substitution		
07. Engagement de restitution des autres valeurs détenues appartenant à des tiers		

f-

Tableau °2 : Compte d'exploitation Générale_ Assurances Non Vie (Compte 1250)

SOCIETE:

PERIODE:

EXERCICE:

COMPTE D'EXPLOITATION GENERAL_ASSURANCES NON VIE (Compte 1250)

Débit	Exercice N			Exercice N-1
	Opérations brutes	Cessions et retrocessions	Opérations nettes	
Charges de sinistres nettes de recours:				
Prestations et frais payés (602)/(6092)				
(à ajouter): provisions de sinistres à la cloture de l'exercice (325, 355)/3925				
(à déduire): provisions de sinistres à l'ouverture de l'exercice (325, 355)/3925				
(I) Prestations et frais de l'exercice				
(II) Charges de commissions (635/752)				
(III) Aures charges :				
Matières et fournitures consommées (61)				
Transports et déplacements (62)				
Travaux et services extérieurs (63 hors 635)				
Autres charges de gestion courante (641 à 645)				
Charges du personnel (65)				
Impôts et taxes (66)				
Dotations aux amortissements (autres que celles afférentes aux placements) (680 et 6812)				
Dotations aux provisions (autres que celles afférentes aux placements) (684,685)				
Total autres charges de l'exercice				
(IV) Total commissions et autres charges (II+III)				
(V) Charges de placements:				
Frais financiers sur titres (675)				
Frais financiers sur immeubles de placements (678)				
Autres frais financiers (670,671, 672, 673, 674, 679)				
Dotations aux amortissements des valeurs de placement (6811)				
Total charges des placements				
(VI) Solde créditeur				
Total (I+IV+V)				

Crédit	Exercice N			Exercice N-1
	Opérations brutes	Cessions et retrocessions	Opérations nettes	
Primes:				
Primes et accessoires (nets d'annulations) (702)/7092				
(à ajouter): provisions de primes à l'ouverture de l'exercice (320)/3920				
(à déduire): provisions de primes à la cloture de l'exercice (320)/3920				
(I) Primes de l'exercice				
Produits des placements :				
Produits financiers sur titres (773)				
Produits financiers sur immeubles de placements (771)				
Produits financiers sur autres produits (774 à 778)				
(II) Total produits de placement				
Autres produits:				
Subventions d'exploitation (76)				
Produits accessoires (741 à 745)				
(III) Total autres produits				
(IV) Travaux faits par l'entreprise pour elle-meme (73)				
(V) Solde débiteur				
Total (I + II + III + IV + V)				

f-

Tableau n°3 : Compte d'exploitation Générale_ Assurances Vie & Capitalisation (Compte 1250)

SOCIETE:
 PERIODE:

EXERCICE:

COMPTE D'EXPLOITATION GENERAL_ASSURANCES VIE & CAPITALISATION (Compte 1250)

Débit	Exercice N			Exercice N-1
	Opérations brutes	Cessions et retrocessions	Opérations nettes	
(I) Sinistres et capitaux échus (601)/6091:				
Sinistres survenus (6010)/60910				
Capitaux échus (6012)/60912				
Arrérages échus (6013)/60913				
Rachats (6014)/60914				
Participations aux excédents (6015)/60915				
Prestations de l'exercice				
(II) Provisions mathématiques :				
Provisions mathématiques à la clôture de l'exercice (3104)/391				
A déduire : Provisions mathématiques à l'ouverture de l'exercice (3104)/391				
A déduire : Participation aux excédents incorporés dans l'exercice (3258)				
Dotation aux provisions de l'exercice:				
(III) Charges de commissions (635/751)				
(IV) Autres charges :				
Matières et fournitures consommées (61)				
Transport et déplacements (62)				
Travaux et services extérieurs (63 sauf 635)				
Autres charges de gestion courante (641 à 645)				
Charges du personnel(65)				
Impôts et taxes(66)				
Dotations aux amortissements (autres que celles afférentes aux provisions techniques et aux placements (684, 685)				
Total autres charges de l'exercice				
Total Commissions et autres charges (III+IV)				
(V) Charges des placements :				
Frais financiers sur titres(6740)				
Frais financiers sur immeubles de placements(678)				
Autres frais (67 sauf 6740, 678 et 679)				
Dotations aux amortissements des valeurs de placements (6811)				
Ajustements des valeurs affectées aux assurances à capital variable (679)				
Total charges des placements				
(VI) Intérêts servis à la provision pour participation aux excédent				
(VII) Solde créditeur				
Total (I+II+III+IV+V+VI+VII)				

Crédit	Exercice N			Exercice N-1
	Opérations brutes	Cessions et retrocessions	Opérations nettes	
(I) Primes et accessoires (nets d'annulations et réductions) (701,704)				
Produits des placements :				
Produits financiers sur titres (773)				
Produits financiers sur immeubles de placements (771)				
Produits financiers sur autres produits (774,à778)				
Ajustement des valeurs affectées aux assurances à capital variable (779)				
(II) Total produits de placement				
Autres produits :				
Subventions d'exploitation (76)				
Produits accessoires (71 et 741 à 745)				
(III) Total autres produits				
(IV) Travaux faits par l'entreprise pour elle-même (73)				
V) Solde débiteur				
Total (I+II+III+IV)				
Intérêts crédités aux provisions mathématiques :				
Opérations brutes				
Cessions et rétrocessions				
Opérations nettes				

(Signature)

Tableau n°4 : Compte de Résultat Net Global

SOCIETE:
PERIODE:
EXERCICE:

COMPTE DE RESULTAT NET GLOBAL

Débit	Exercice N	Exercice N-1
Pertes d'exploitation de l'exercice (1250 débiteur)		
Pertes sur exercices antérieurs (649)		
Provisions pour moins-values à la clôture de l'exercice :	XXXXX	XXXXX
Pour garantie des moins-values sur titres gérés (6871)		
Pour dépréciation des immobilisations et titres (6872)		
Dotations aux provisions pour moins-values		
Dotation de l'exercice aux réserves réglementaires :	XXXXX	XXXXX
Dotations aux réserves réglementaires (685)		
Autres dotations et pertes exceptionnelles:	XXXXX	XXXXX
Dotation aux provisions pour dépréciations (687)		
Pertes exceptionnelles:	XXXXX	XXXXX
Moins-values sur cessions d'éléments d'actifs (646)		
Pertes de change :	XXXXX	XXXXX
Sur cessions de monnaie étrangères (6771)		
Sur conversion de monnaies étrangères (6772)		
Subventions exceptionnelles accordées. (648)		
Autres pertes (649)		
Total des dotations et pertes exceptionnelles		
Impôts sur les bénéfices (691)		
Bénéfice ou excédent net total (solde créditeur)		
Total		

SOCIETE:
PERIODE:
EXERCICE:

Crédit	Exercice N	Exercice N-1
Profits d'exploitation de l'exercice (1250 créditeur)		
Profits sur exercices antérieurs (749)		
Reprises de provisions pour moins-values à la clôture de l'exercice :	XXXXX	XXXXX
Pour garantie des moins-values sur titres gérés (7871)		
Pour dépréciation des immobilisations et titres (7872)		
Provisions pour moins-values		
Reprise sur provisions antérieures (785)		
Utilisations des provisions précédemment constituées pour couvrir des pertes sur exercices antérieurs et pertes exceptionnelles (787)		
Profits exceptionnels :	XXXXX	XXXXX
Bénéfice ou excédent net total (solde créditeur):	XXXXX	XXXXX
Plus-value sur cessions d'éléments d'actif (746)		
Profits de change :	XXXXX	XXXXX
Sur cessions de monnaie étrangères (7771)		
Sur conversion de monnaies étrangères (7772)		
Profits résultant de subventions d'équipement (745)		
Subventions d'équilibres reçues (747)		
Autres profits (749)		
Profits exceptionnels		
Perte ou insuffisance nette totale (solde débiteur)		
Total		

f-

Tableau n°5 : Compte 1258 : Résultats en instance d'affectation

SOCIETE:
PERIODE:

EXERCICE:

COMPTE 1258: RESULTATS EN INSTANCE D'AFFECTION

DEBIT	Exercice N	Exercice N-1	CREDIT	Exercice N	Exercice N-1
Report à nouveau de l'exercice précédent			Report à nouveau de l'exercice précédent		
Pertes de l'exercice			Bénéfice de l'exercice		
Dividendes			Prélèvement sur les réserves		
Tantièmes			Report à nouveau (perte)		
Affectation aux autres réserves			xxx	xxx	xxx
Autres répartitions			xxx	xxx	xxx
Report à nouveau (bénéfice)			xxx	xxx	xxx
Total			Total		

f

❖ CANEVAS DES ETATS STATISTIQUES

Tableau N°6 : Etat C1 : Compte d'exploitation générale_ Assurances Non Vie

SOCIETE:

PERIODE: EXERCICE:

ETAT C1 - COMPTE D'EXPLOITATION GENERALE - ENTREPRISES DOMMAGES

	DEBIT									
	Accidents Corporels et maladie	Vehicules terrestres à moteur		Incendie et autres dommages aux biens	Responsabilité civile générale	Transports aériens	Transports maritimes	Autres transports	Autres risques directs dommages	Ensemble
		Responsabilité civile	Autres risques							
Sinistres payés (6020)										
Frais accessoires (6026)										
Participations aux excédents (6025)										
A déduire : recours (6029)										
Arrérages après constitution (6023)										
Prestations et frais accessoires payés (602)										
Provisions pour sinistres (3250):										
- à l'ouverture										
+ à la clôture										
Provisions pour partic. aux excédents (3258) :										
- à l'ouverture										
+ à la clôture										
Prévision de recours à encaisser (3259) :										
- à l'ouverture										
+ à la clôture										
Provisions mathématiques et divers (3254) :										
- à l'ouverture										
+ à la clôture										
Dotations aux provisions pour prestations et frais à payer.....										
Commissions (635/752)										
Autres charges (61, 62, 63 hors 635, 641 à 645, 65, 66, 680 et 6812, 684, 685)										
Primes cédées (70920)										
Prov. de primes à la charge des réass (3920) :										
+ à l'ouverture										
- à la clôture										
Primes acquises aux réassureurs										
Solde créditeur										
Total										

SOCIETE:

PERIODE: EXERCICE:

ETAT C1 - COMPTE D'EXPLOITATION GENERALE - ENTREPRISES DOMMAGES

	CREDIT									
	Accidents Corporels et maladie	Vehicules terrestres à moteur		Incendie et autres dommages aux biens	Responsabilité civile générale	Transports aériens	Transports maritimes	Autres transports	Autres risques directs dommages	Ensemble
		Responsabilité civile	Autres risques							
Primes et accessoires (702)										
Rappels (7025)										
A déduire : annulations (7029)										
Primes nettes										
Provisions pour risques en cours (320) :										
+ à l'ouverture										
- à la clôture										
Autres provisions de primes (3207) :										
+ à l'ouverture										
- à la clôture										
Provisions pour annulations (3209) :										
+ à l'ouverture										
- à la clôture										
Dotations aux provisions de primes										
Produits financiers nets (77)										
Subventions d'exploitation reçues (76)										
Part des réass. dans les prestations (6092)										
Part des réass. dans les provisions pour prestations (3925):										
+ à l'ouverture										
- à la clôture										
Commission des réassureurs (752)										
Part des réassureurs dans les charges										
Solde débiteur										
Total										

f

Tableau N°7 : Etat C1 : Compte d'exploitation générale_ Assurances Vie et Capitalisation

SOCIETE:
 PERIODE: EXERCICE:

ETAT C1 - Compte d'Exploitation- Vie et Capitalisation

CREDIT													
	Assurances individuelles						Assurances collectives						Ensemble
	Contrat en cas de vie	Contrat en cas de décès	Mixte	Epargne	Titre de capitalisation	Complémentaires	Contrat en cas de vie	Contrat en cas de décès	Mixte	Epargne	Titre de capitalisation	Complémentaires	
Primes émises (701,704)													
A déduire : annulations (7019)													
Primes nettes													
Produits de placement nets de charges (77)													
A déduire: intérêts crédités aux provisions mathématiques nettes de cessions													
Produits financiers nets													
Subventions d'exploitation (76)													
Part des réassureurs dans les sinistres et capitaux (6091)													
Part des réassureurs dans les provisions mathématiques à la clôture (391)													
A déduire: part des réassureurs dans les provisions mathématiques à l'ouverture (391)													
A déduire : Intérêts crédités aux provisions mathématiques sur cession													
Commissions des réassureurs (751)													
Sinistres et charges incombant aux réassureurs													
Solde débiteur													
Total													

SOCIETE:
 PERIODE: EXERCICE:

ETAT C1 - Compte d'Exploitation- Vie et Capitalisation

DEBIT													
	Assurances individuelles						Assurances collectives						Ensemble
	Contrat en cas de vie	Contrat en cas de décès	Mixte	Epargne	Titre de capitalisation	Complémentaires	Contrat en cas de vie	Contrat en cas de décès	Mixte	Epargne	Titre de capitalisation	Complémentaires	
Sinistres survenus (6010)													
Capitaux échus (6012)													
Amortissements échus (6013)													
Rachats (6014)													
Participations aux excédents liquidés (6015)													
Prestations échues (601)													
Provisions mathématiques à la clôture (3104)													
l'ouverture													
A déduire : participation aux excédents incorporés dans l'exercice (3258)													
A déduire : intérêts crédités aux provisions math. brutes de cessions													
Virement de provisions math. (3105)													
Charge de provisions													
Commissions (635/751)													
Autres charges nettes (61, 62, 63 hors 635, 641 à 645, 65, 66, 6812, 684, 685)													
Primes cédées aux réassureurs (70910)													
Solde créditeur													
Total													

- 1 - Les catégories « vie » et « décès » regroupent respectivement les contrats disposant uniquement d'une garantie en cas de vie et ceux disposant uniquement d'une garantie en cas de décès.
- 2 - La catégorie « mixte » regroupe l'ensemble des contrats disposant à la fois d'une garantie en cas de vie et d'une garantie en cas de décès.
- 3 - Les contrats retraite ou les contrats en cas de vie avec contre assurance des provisions mathématiques sont regroupés dans la catégorie « épargne »
- 4 - Les titres de capitalisation sont regroupés dans la catégorie « capitalisation ».

Tableau n°8 : Etat C4 : Engagements règlementés et leur couverture_ Assurances Non Vie

SOCIETE:
 PERIODE:

EXERCICE:

ETAT C4 - ENGAGEMENTS REGLEMENTES ET LEUR COUVERTURE - ENTREPRISES DOMMAGES

I - MONTANT DES ENGAGEMENTS REGLEMENTES:				
	Provisions pour risques en cours			
	Provisions pour sinistres à payer			
	Provisions mathématiques			
	Autres provisions techniques			
	Autres engagements règlementés			
	TOTAL DES ENGAGEMENTS REGLEMENTES			
II - ACTIFS REPRESENTATIFS	N° article	Prix d'achat ou de revient	Valeur de réalisation	Valeur de couverture
- Obligations et autres valeurs d'Etat	art 351, 1° a)			
- Obligations des organismes financiers à caractère public	art 351, 1° b)			
- Obligations des institutions financières	art 351, 1° c)			
- Autres obligations	art 351, 2° a)			
- Actions cotées (d'une bourse de valeur dans l'Etat membre de la CEA)	art 351, 2° b)			
- Actions des entreprises d'assurance	art 351, 2° c)			
- Actions et obligations des sociétés commerciales	art 351, 2° d)			
- Actions des sociétés d'investissement	art 351, 2° e)			
- Droits réels immobiliers	art 351, 3°			
- Prêts obtenus ou garantis par l'Etat burundais	art 351, 4°			
- Prêts hypothécaires	art 351, 5° a)			
- Autres prêts obtenus ou garantis	art 351, 5° b)			
- Dépôts en banque	art 351, 6°			
Sous - total 1 - Ensemble des valeurs mobilières et immobilières assimilées				
III- MONTANT DES PROVISIONS TECHNIQUES TRANSPORT ET PREC DOMMAGES HORS TRANSPORT:				
	Provisions techniques en branches transport			
	PREC hors transport			
IV- AUTRES ACTIFS ADMIS EN REPRESENTATION	N° article	Prix d'achat ou de revient	Valeur de réalisation	Valeur de couverture
- Recours admis	PCA Compte 6029			
- Primes ou cotis. de moins d'un an des sociétés dommages sauf les branches transports	art 353, 1°			
- Primes ou cotis. de moins d'un an des branches transports	art 353, 2°			
- Créances sur les réassureurs garanties par nantissement	art 355, 1°			
- Autres créances sur les réassureurs pour la branche transport	art 355, 2°			
Sous - total 2 - Ensemble des autres actifs admis en représentation				
Total des actifs admis en représentation				

Tableau n°9 : Etat C4 : Engagements règlementés et leur couverture_ Assurances Vie

SOCIETE:
 PERIODE: EXERCICE:

ETAT C4 - ENGAGEMENTS REGLEMENTES ET LEUR COUVERTURE - ENTREPRISES VIE

I - MONTANT DES ENGAGEMENTS REGLEMENTES:				
	Provisions pour risques en cours			
	Provisions pour sinistres à payer			
	Provisions mathématiques			
	Autres provisions techniques			
	Autres engagements règlementés			
	TOTAL DES ENGAGEMENTS REGLEMENTES			
II - ACTIFS REPRESENTATIFS	N° article	Prix d'achat ou de revient	Valeur de réalisation	Valeur de couverture
- Obligations et autres valeurs d'Etat	art 351, 1° a)			
- Obligations des organismes financiers à caractère public	art 351, 1° b)			
- Obligations des institution financières	art 351, 1° c)			
- Autres obligations	art 351, 2° a)			
- Actions cotées (d'une bourse de valeur dans l'Etat membre de la CEA)	art 351, 2° b)			
- Actions des entreprises d'assurance	art 351, 2° c)			
- Actions et obligations des sociétés commerciales	art 351, 2° d)			
- Actions des sociétés d'investissement	art 351, 2° e)			
- Droits réels immobiliers	art 351, 3°			
- Prêts obtenus ou garantis par l'Etat burundais	art 351, 4°			
- Prêts hypothécaires	art 351, 5° a)			
- Autres prêts obtenus ou garantis	art 351, 5° b)			
- Dépôts en banque	art 351, 6°			
Sous - total 1 - Ensemble des valeurs mobilières et immobilières assimilées				
- Avances sur contrat des sociétés vie	art 352, 2°	xxxx		
- Primes ou cotis. de moins de trois mois des sociétés vie	art 352, 2°	xxxx		
Sous - total 2 - Ensemble des autres actifs admis en représentation				
Total des actifs admis en représentation				

f.

**Tableau n° 10 : Etat C5 : Liste détaillée et état récapitulatif des placements _ Assurances
Non Vie et Vie**

SOCIETE:

PERIODE:

EXERCICE:

ETAT C5 - LISTE DETAILLEE DES PLACEMENTS - ENTREPRISES DOMMAGES ET VIE

ACTIFS REPRESENTATIFS	N° article	Prix d'achat ou de revient	Valeur de réalisation
1. Obligations et autres valeurs d'Etat		xxxxxxxx	xxxxxxxx
	351, 1° a)		
Sous-total (1)			
2. Obligations des organismes publics		xxxxxxxx	xxxxxxxx
	351, 1° b)		
Sous-total (2)			
3. Obligations des institutions financières		xxxxxxxx	xxxxxxxx
	351, 1° b)		
Sous-total (3)			
4. Autres Obligations		xxxxxxxx	xxxxxxxx
	351, 2° a)		
Sous-total (4)			
5. Actions cotées		xxxxxxxx	xxxxxxxx
	351, 2° b)		
Sous-total (5)			
6. Actions des entreprises d'assurance		xxxxxxxx	xxxxxxxx
	351, 2° c)		
Sous-total (6)			
7. Actions et obligations des sociétés commerciales		xxxxxxxx	xxxxxxxx
	351, 2° d)		
Sous-total (7)			
8. Actions des sociétés d'investissement		xxxxxxxx	xxxxxxxx
	351, 2° e)		
Sous-total (8)			
9. Droits réels immobiliers		xxxxxxxx	xxxxxxxx
	351, 3°		
Sous-total (9)			
10. Prêts garantis		xxxxxxxx	xxxxxxxx
	351, 4°		
Sous-total (10)			
11. Prêts hypothécaires		xxxxxxxx	xxxxxxxx
	351, 5° a)		
Sous-total (11)			
12. Autres prêts		xxxxxxxx	xxxxxxxx
	351, 5° b)		
Sous-total (12)			
13. Dépôts en banque		xxxxxxxx	xxxxxxxx
	351, 6°		
Sous-total (13)			
Total valeurs mobilières et immobilières assimilées			

f

Tableau n° 11 : Etat C11 : Marge de solvabilité_ Assurances Non Vie

SOCIETE:		
PERIODE:		
EXERCICE:		
ETAT C11 - CALCUL DE LA MARGE DE SOLVABILITE- ENTREPRISES DOMMAGES		
ELEMENTS CONSTITUTIFS (art 370)		Année
1°) Capital social versé		
2°) La moitié de la fraction non versée du capital social		
3°) Réserves réglementaires ou libres		
4°) Bénéfices reportés de l'exercice		
5°) Plus-values sur éléments d'actifs		
6°) TOTAL (1 + 2 + 3 + 4 + 5)		
7°) Pertes reportées		
8°) Amortissement restant à réaliser sur commissions		
9°) Frais d'établissement ou de développement		
10°) Autres actifs incorporels		
11°) TOTAL (7 + 8 + 9 + 10)		
12°) MARGE DISPONIBLE (6 - 11)		
CALCUL REGLEMENTAIRE		Année
Méthode des primes (article 371-1)		
a) Primes émises nettes d'annulations		
b) Charges de sinistre nette de réassurance		
c) Charge de sinistre brute de réassurance		
d) Taux de conservation des sinistres (b/c sup. ou égal à 50%)		
e) Montant de primes retenu (a x 20%)		
f) MARGE MINIMALE 1 (e x d)		
Méthode des sinistres (article 371-2)		
g) Sinistres payés (nets de recours) des 3 dernières années		
h) Provisions pour sinistres à payer au 31/12/n		
i) Provision pour sinistres à payer au 01/01/n-2		
j) Total (g + h - i)		
k) Taux de conservation des sinistres (b/c sup. ou égal à 50%)		
l) MARGE MINIMALE 2 ((j/3) x 25% x k)		
m) MARGE A RETENIR (si l>f alors l sinon f)		
DETERMINATION DE LA MARGE		Année
m) SURPLUS DE MARGE (12 - m)		
n) DEFICIT DE MARGE (m - 12)		

f.

Tableau n°12 : Etat C11 : Marge de Solvabilité_ Assurances Vie

SOCIETE:	
PERIODE:	
EXERCICE:	
ETAT C11 - CALCUL DE LA MARGE DE SOLVABILITE- ENTREPRISES DOMMAGES	
ELEMENTS CONSTITUTIFS (art 370)	Année
1°) Capital social versé	
2°) La moitié de la fraction non versée du capital social	
3°) Réserves réglementaires ou libres	
4°) Bénéfices reportés de l'exercice	
5°) Plus-values sur éléments d'actifs	
6°) TOTAL (1 + 2 + 3 + 4 + 5)	
7°) Pertes reportées	
8°) Amortissement restant à réaliser sur commissions	
9°) Frais d'établissement ou de développement	
10°) Autres actifs incorporels	
11°) TOTAL (7 + 8 + 9 + 10)	
12°) MARGE DISPONIBLE (6 - 11)	
CALCUL REGLEMENTAIRE	
Année	
Méthode des primes (article 371-1)	
a) Primes émises nettes d'annulations	
b) Charges de sinistre nette de réassurance	
c) Charge de sinistre brute de réassurance	
d) Taux de conservation des sinistres (b/c sup. ou égal à 50%)	
e) Montant de primes retenu (a x 20%)	
f) MARGE MINIMALE 1 (e x d)	
Méthode des sinistres (article 371-2)	
g) Sinistres payés (nets de recours) des 3 dernières années	
h) Provisions pour sinistres à payer au 31/12/n	
i) Provision pour sinistres à payer au 01/01/n-2	
j) Total (g + h - i)	
k) Taux de conservation des sinistres (b/c sup. ou égal à 50%)	
l) MARGE MINIMALE 2 ((j/3) x 25% x k)	
m) MARGE A RETENIR (si l > f alors l sinon f)	
DETERMINATION DE LA MARGE	
Année	
m) SURPLUS DE MARGE (12 - m)	
n) DEFICIT DE MARGE (m - 12)	

f

❖ CANEVAS DES RAPPORTS TRIMESTRIELS

Tableau n°13 : Liste relative aux comptes bancaires à vue et à terme

N°	Nom de l'institution financière	Dépôts à vue	Dépôts à terme
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			

f.